



Municipalité de Montebello

## AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Montebello qui aura lieu le **mardi 16 juillet 2024 à 19 h**, à l'hôtel de ville de Montebello, situé au 550 de la rue Notre-Dame, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

- Demande de dérogation mineure numéro 2024-0066 pour la propriété sise au 214, rue du Docteur-Marcel-Ménard, dont le numéro de lot est le 5361996, afin de permettre pour un nouveau projet de construction la création de quatre (4) nouvelles cases de stationnement localisées dans une aire de stationnement extérieur situé en partie devant le bâtiment principal projeté, soit en dérogation de l'article 66 du règlement de zonage numéro Z-17-01.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montebello ce 20<sup>e</sup> jour du mois juin 2024.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général agréé et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024 entre 10 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois juin 2024.

Mario B. Briggs  
Directeur général agréé et greffier-trésorier